

# fiche thématique 11

## TIRER LE MEILLEUR PARTI DU RELIEF lors de l'aménagement de la zone ou de la parcelle

L'une des observations récurrentes dans les zones d'activité est l'absence de relief, tout est nivelé.

Et pourtant, utilisé à bon escient, le relief présente de nombreux avantages.

Il favorise l'intégration paysagère des bâtiments.

Il assure une protection sonore, à la fois pour les employés de la zone et pour les riverains.

Il permet de valoriser les déblais sur place.

Il favorise, enfin, le maintien et l'expression de la biodiversité.

### LE RELIEF : UN ÉLÉMENT D'INTÉGRATION PAYSAGÈRE



Parc industriel de Seneffe - Belgique

#### UN MERLON PAYSAGER AUX ABORDS DE L'ENTREPRISE :

##### PRINCIPE :

On crée une butte d'une hauteur d'au moins 0,5 m qui sera plantée d'arbres et d'arbustes. On choisira pour cela des espèces végétales locales.

##### OBJECTIFS :

Diminuer l'impact visuel des bâtiments élevés.

Créer un aménagement original en apportant du volume aux plantations.

Créer des zones abritées du vent et du bruit, conviviales pour les salariés et les visiteurs de l'entreprise.

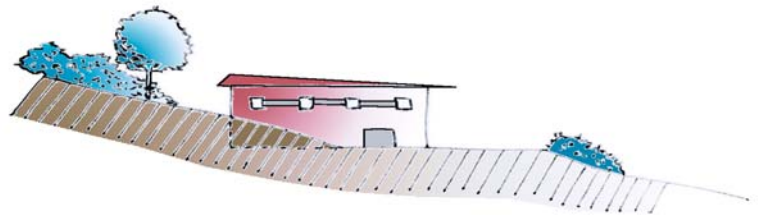
#### ENCHÂSSER LE BÂTIMENT DANS LE RELIEF EXISTANT

##### PRINCIPE :

Pour implanter un bâtiment sur un terrain en pente, on respecte les courbes de relief existantes plutôt que de niveler le terrain.

##### OBJECTIFS :

- Préserver les lignes fortes du relief existant
- Limiter l'emprise visuelle des bâtiments en les fondant dans le paysage.



**Notons que :** une implantation de ce type peut être vecteur d'économies d'énergies. En effet, le bâtiment bénéficie des apports calorifiques du sol. Pour rappel, habituellement, 20 % du coût d'un bâtiment est lié à sa construction, 80 % à son exploitation. Les économies d'énergie sont donc une grande source d'économie budgétaire sur le long terme.



Talus d'accompagnement de voirie - Zone d'Artoipole II

#### UNE PROTECTION SIMPLE CONTRE LES INTRUSIONS :

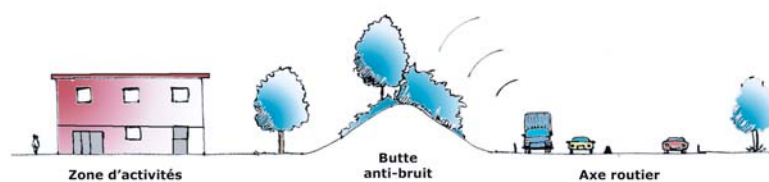
Un talus ou une noue ceinturant la parcelle empêche les intrusions. Pour bénéficier d'un effet visuel agréable, il conviendra de les planter.

Un entretien naturel permettra d'augmenter la biodiversité (voir fiche n°10 : Gérer écologiquement les espaces extérieurs).

# LES RELIEFS : UNE PROTECTION SONORE EFFICACE

## POUR LES SALARIÉS DE LA ZONE D'ACTIVITÉS

Dans le cas d'implantations en bordure d'une source de bruit (route, voie SNCF, entreprise bruyante, ...), les reliefs constituent une protection sonore efficace et garantissent un meilleur confort de travail pour les salariés.



## POUR LES RIVERAINS

Les riverains souffrent souvent du bruit occasionné par les activités industrielles ou de logistique.

Par exemple, le Parc d'activités du Luc à Dechy (Communauté d'Agglomération du Douaisis) qui constitue un aménagement réussi, intégrant du relief afin de préserver la tranquillité des riverains. Il s'agit dans ce cas précis de buttes anti-bruit protégeant le centre hospitalier situé à la lisière du parc d'activités.



**Notons que :** les buttes sont réalisées avec les matériaux d'excavation et de nivellement du chantier de construction des bâtiments. Une fois plantées, elles constituent également une barrière naturelle contre les poussières générées par la zone d'activités.

# LE RELIEF : UNE VALORISATION DES DÉBLAIS

Lors de l'aménagement de la zone (viabilisation) ou de la parcelle de l'entreprise (fondations, terrassement), l'utilisation des déblais sur place évite d'évacuer des terres et d'importer par la suite de la terre végétale. Elle est donc facteur à la fois d'économie et d'écologie.

Économie, car on évite le transport, l'achat ou la mise en décharge de terre. En termes de préservation de l'environnement, cela permet de :

- limiter les flux (allées et venues de camions = nuisances + pollution),
- éviter, le cas échéant, la dissémination de terres polluées,
- éviter d'introduire des graines de plantes invasives (telles que la Renouée du Japon) lors de l'importation de terre végétale,
- éviter les perturbations au milieu physique.



Parc des Caudreleux - Neuville en Ferrain

# LES RELIEFS : SUPPORTS DE LA BIODIVERSITÉ

Créer une butte, un talus, un fossé ou un simple trou, c'est multiplier les différents types de milieux naturels (+/- ensoleillé, +/- humide, +/- venté, différentes natures de substrats etc...). Cela favorise donc les conditions de vie d'un plus grand nombre d'espèces animales et végétales.

Fiche réalisée en septembre 2004 par CHANTIER NATURE  
16 place Cormontaigne - 59 000 Lille (France) - Tél. : +33 (0)3 20 17 11 77  
et par ESPACE ENVIRONNEMENT  
rue de Montigny 29 - 6 000 Charleroi (Belgique) - Tél. : +32 (0)71 300 300